

Técou

Monsieur GÉRAUD Nicolas

Maire de Rabastens

Mairie

3 Quai des Escoussières

81800 RABASTENS

Dossier suivi par : Valérie BRIAND

Pôle Développement durable du Territoire

Service Ingénierie de projets et des financements extérieurs

Coordonnées : valerie.briand@gaillac-graulhet.fr/05 63 83 61 67

Objet : Notification d'attribution du Fonds de concours – Réfection des trottoirs et des voiries en centre-ville

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous informer que la Commission Aménagement, lors de sa réunion du 4 juin 2024, a émis un avis favorable à l'octroi du fonds de concours en faveur de votre Commune au titre du Règlement pour l'accompagnement des projets d'investissements communaux pour l'opération suivante :

Commune	Projet	Dépense éligible H.T.	Fonds de concours acquis
RABASTENS	Réfection des trottoirs et des voiries en centre-ville	248 998.00 €	124 499.00 €

La présente notification vaut autorisation de commencement de l'opération laquelle doit être réalisée dans un délai de 24 mois.

Conformément à l'article V.2 du Règlement relatif aux modalités de versement, pour les fonds de concours supérieur à 50 000 € par projet, le versement interviendra en 3 fois, soit 30% sur ordre de service n°1, 30% d'acompte en année n+1, et le solde sur présentation d'un état récapitulatif des factures au plus tôt en année n+2.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes très sincères salutations.

Paul SALVADOR

Président de la Communauté d'Agglomération
Gaillac-Graulhet